

Paris, le 26 décembre 2019

Objet : FIP Partenariat & Proximité 2 – Prolongation de la durée de vie du fonds

Cher Souscripteur,

Vous êtes détenteur de parts A du Fonds d'Investissement de Proximité (FIP) Partenariat & Proximité 2 (FR0010926238) constitué en décembre 2009 et entré en liquidation en date du 31 mars 2017. Depuis cette date, aucune demande de rachat de parts n'est plus possible, y compris en cas de force majeure.

Le FIP Partenariat & Proximité 2 a été créé pour une durée de 6 exercices, avec la possibilité de la proroger de trois fois d'un an, soit jusqu'au 31 mars 2020.

Le FIP Partenariat & Proximité 2 a réalisé, à ce jour, trois distributions. Ainsi, le fonds a retourné à ses souscripteurs, 81€ par part A, représentant 81% du montant souscrit.

Le portefeuille résiduel du FIP se compose de trois participations non cotées : **Au Forum du Développement (AFDD), Chabé et Volta Croissance.**

Les sociétés AFDD et Chabé devraient être cédées d'ici le premier semestre 2020 tandis que l'horizon de sortie de Volta Croissance a été repoussé à 2021 le temps que le projet de restructuration entrepris porte ses fruits. Dans ce contexte, un délai complémentaire est nécessaire afin d'optimiser la valeur de sortie de ces dernières participations non cotées.

En conséquence, dans le but de préserver l'intérêt des porteurs de parts et après avoir averti le Dépositaire et l'Autorité des marchés financiers, **nous vous informons de notre décision de prolonger la durée de vie du fonds jusqu'au 31 mars 2021**, soit un an au-delà de la durée de vie réglementaire.

Une fois la totalité des participations cédées, les produits reçus seront reversés aux porteurs de parts dans le cadre d'une dernière distribution, le fonds sera liquidé définitivement.

En vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d'agréer, Cher Souscripteur, l'expression de nos salutations respectueuses.

L'équipe Small Caps